

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Maurice, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le premier jour du mois de mars de l'an deux mille dix à compter de dix-neuf heures trente minutes et à laquelle étaient présents:

Monsieur le maire : Gérard Bruneau
Mesdames et Messieurs les conseillers: Donald Jacob
Angèle Desfossés
Mario Massicotte
Marc-André Lallemand
Sophie Gagnon
Michel Beaumier

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-03-48

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2010
3. Adoption des chèques émis et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Nomination du maire suppléant
6. Résolution au Ministère des Transports pour le permis d'intervention pour l'année 2010
7. Dépôt de la liste des arrérages de taxes – vente pour taxes
8. Demande d'autorisation d'un usage conditionnel – Lot 4 572 049 rang Saint-Alexis
9. Demande de dérogation mineure – 1580, rue Notre-Dame
10. Demande de dérogation mineure – 2680, rang Saint-Jean
11. Demande de dérogation mineure – Lot 4 572 049 rang Saint-Alexis
12. Demande d'appui à la CPTAQ – Dossier 2680 rang Saint-Jean
13. Soumissions pour les portes au garage municipal
14. Demande de paiement des sommes retenues – Travaux de voirie – rang Saint-Alexis
15. Résolution pour mandater un évaluateur pour une partie du lot 338
16. Renouvellement pour l'inspection des bornes d'incendie
17. Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques
18. Versement à la bibliothèque – 1 650,00 \$ (papeterie et achat de volumes)
19. Demande de publicité pour l'Expo Habitat 2010
20. Demande de commandite pour le Festival du livre
21. Demande de don pour le 3^e cocktail bénéfique thématique du CÉGEP de Trois-Rivières
22. Soumissions pour les débitmètres et piézomètre
23. Soumissions pour les changements de Office et ajout de Adode + ordinateur à l'aqueduc
24. Soumissions pour un nouveau photocopieur
25. Soumission pour des appareils respiratoires
26. Avis de motion pour le projet de règlement numéro 2010-504 établissant la rémunération des membres du conseil municipal et abrogeant le règlement numéro 282
27. Résolution pour épandage des matières fertilisantes
28. Engagement d'un nouveau pompier
29. Demande de don de Leucan
30. Demande de financement de la Maison de Transition de la Batiscan de Saint-Stanislas
31. Inscription aux cours de sécurité et travaux publics et de construction
32. Demande d'aide financière à la Ministre Julie Boulet pour la réparation de ponton et garde-fou
33. Demande de publicité du Nouvelliste pour cahier spécial MRC des Chenaux
34. Dépôt des états financiers au 31 janvier 2010
35. Echange de loggers pour les puits
36. Dépôt de la lettre au directeur du service incendie
37. Soumission pour un système d'alarme au centre de conditionnement physique
38. Lettre de madame Renée Arseneault pour une invitation le 5 mars
39. Information

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER 2010

2010-03-49

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE le procès-verbal du 1^{er} février 2010 soit adopté tel que présenté.

ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES ACHATS

2010-03-50

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement des dépenses suivantes et avise les membres du conseil qu'elle a les crédits disponibles pour payer lesdites dépenses jusqu'à un montant de 259 534,88 \$.

Salaires de février	Maires et conseillers	2 833,01	\$
	Employés municipaux	20 090,47	\$
	Pompiers	1 875,42	\$
Caterpillar financial services	Location pépinière février	1 632,03	\$
SCFP 2578 – St-Maurice	Cotisations syndicales janvier	747,23	\$
Hydro-Québec	Électricité	2 336,96	\$
Soc. Can. des postes	Circulaires	1 136,71	\$
Vidéotron ltée	Téléphones	799,92	\$
CPA La Pérade	Commandites	25,00	\$
Leucan Mauricie	10 billets	50,00	\$
FQM	Formation	502,29	\$
ADMQ	Formation	485,36	\$
Journée de la Famille des Chenaux	Commandites	200,00	\$
Maison de la Famille des Chenaux	Commandites	200,00	\$
SSQ investissement et retraite	Fond de pension à payer	3 037,32	\$
Groupe Ultima inc.	Assurances bâtiments, véhicules	32 974,00	\$
Revenu Québec	Sommaire relevé 1	348,12	\$
Telus Mobilité	Téléphone	495,82	\$
Bell Canada	Téléphone aqueduc	56,70	\$
Soc. Ass. Auto du Québec	Assurances véhicules	11 554,00	\$
Revenu Québec	Remises loisirs	263,50	\$
Revenu Canada	Remises municipalité	3 307,20	\$
Visa Desjardins	Entretien et réparation véhicule	155,56	\$
Pagenet du Canada inc.	Téléavertisseurs	230,04	\$
Revenu Canada	Remises loisirs	123,74	\$
Revenu Québec	Remises municipalité	7 630,48	\$
Le Bulletin des Chenaux	Contrat de diffusion	828,50	\$
Biolab	Analyse d'eau	652,36	\$
Worseley Canada inc.	Pièces	561,24	\$
Westburne	Ruban électrique, etc.	244,58	\$
Javel Bois-Francs inc.	Eau javel	348,45	\$
Worseley – Groupe Produits industriels	Boulons, écrou, etc.	85,83	\$
Marc-André Lallemand	Télévision, système de son, etc.	942,28	\$
Jean Châteauneuf, arpenteur	Honoraires professionnels	1 471,66	\$
Silencieux S.M.	Pièces	118,88	\$
Distributions G.D.L. enr.	Filtre ligne à air	111,75	\$
Les entreprises élec. Charles Lévesque	Timer, trouble électrique, etc.	645,59	\$
Mission HGE inc.	Loggers	262,44	\$
Clément & Frères ltée	Location roulotte	654,68	\$
Vigneault lumilec inc.	Crédit	- 2 127,69	\$
Outillage Michel Francoeur inc.	Pièces	56,38	\$
Carl Thibault véhicules d'urgence	Pièces pour véhicules d'urgence	54,14	\$
Canac-Marquis Grenier	Plinthe, brise-vidé, etc.	53,40	\$
Propane 3000 inc.	Location bouteille de propane	16,93	\$
Patrick Morin	Sableuse, ciment, colle, etc.	537,65	\$
ICO technologies	Gestion du site internet	50,79	\$
La Pérade Ford inc.	Lumière, vérificateur véhicule	411,40	\$
PSM	Gants	215,04	\$
Premiers soins M.B. enr.	Station oculaire	313,79	\$
Hewitt Equipement limitée	Vitre	185,34	\$
Plastic-Bac inc.	Bacs	6 266,94	\$
Hymec inc.	Coupleurs	284,62	\$
Croix-Bleue	Assurance-groupe	47,58	\$
Marché Masson & Fils inc.	Lait, café, produit	111,58	\$
Oxygène Pro-tech inc.	Gaz en bouteille	70,08	\$
Plamondon Camquip ltée	Crédit	-22,77	\$
Vitrierie du centre inc.	Miroir, attaches	18,29	\$

Coopplus Champlain	Huile, diesel, etc.	10 568,77 \$
Dicom Express inc.	Cueillette	67,82 \$
Pièces d'auto H.P. Jacques inc.	Pièces	29,86 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Renouvellement abonnement	283,45 \$
M.R.C. des Chenaux	Quote-Parts	135 962,96 \$
J.D. Paré électrique	Boîte PVC, adapteurs	97,28 \$
Cooke et fils inc,	Serrures	120,10 \$
CRSBP Mauricie, Bois-Francs, Lan.	Contribution municipale, reliure	689,54 \$
Les Laboratoires Shermont inc,	Honoraires professionnels	3 160,50 \$
Belitec inc.	Copies	19,70 \$
Receveur général du Canada	Renouvellement permis	352,00 \$
Décoration Paré inc.	Mélamine, plinthe	41,52 \$
Buroplus	Étiquette, agrafeuse, coffret, etc.	431,68 \$
Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pérade	Inscription au C.P.A.	225,00 \$
Emco corporation	Soupape	44,20 \$
Électronique Matteau Inc.,	Pièces	30,47 \$
Distribution Robert enr.	Outil, vitre, etc.	357,15 \$
D.G. Vitres d'autos	Installer vitre	62,08 \$
Pompes à eau et fils inc.	Pièces	328,19 \$
Aline Harnois	Frais de déplacement	100,00 \$

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

⇒ Informations demandées sur le règlement concernant les chiens.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

2010-03-51

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE monsieur le conseiller Mario Massicotte soit nommé maire suppléant pour une période de 4 mois en remplacement de monsieur le conseiller Donald Jacob.

RÉSOLUTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LE PERMIS D'INTERVENTION POUR L'ANNÉE 2010

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Maurice peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010;

ATTENDU QUE ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Maurice doit obtenir une permission de voirie ou un permis d'intervention avant d'effectuer chacun de ces travaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Maurice doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'une permission de voirie ou un permis d'intervention est émis par le ministère des Transports;

En conséquence:

2010-03-52

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon;

QUE la municipalité de Saint-Maurice demande au ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000\$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie ou du permis d'intervention.

DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES – VENTE POUR TAXES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des arrérages de taxes tel que prévu à l'article 1022 du Code municipal.

2010-03-53

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Desfossés et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée pour entreprendre les démarches auprès de la MRC des Chenaux pour tous les propriétaires d'immeubles qui ont des taxes envers la municipalité;

QUE les documents pour la vente pour taxes de leurs immeubles seront acheminés à la MRC des Chenaux dans les délais prévus par le Code municipal.

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL – LOT 4 572 049 RANG SAINT-ALEXIS

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été diffusé par circulaire municipal sur le territoire de la municipalité ainsi qu'un affiché dans un endroit bien en vue sur le terrain visé par la demande et ce 15 jours avant la séance au 1^{er} mars;

CONSIDÉRANT que le CCU fait une recommandation favorable à cette demande.

En conséquence:

2010-03-54

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE le conseil municipal accepte au lot 4 572 049 sur le rang Saint-Alexis, la demande d'autorisation d'un usage conditionnel qui vise à autoriser l'implantation de l'usage « 04 Entreprise d'excavation » faisant partie du sous-groupe B « Incidence moyenne » du groupe « Services et atelier artisanal » de la classe « Commerce et services » et ce, sur le lot 4 572 049 en bordure du rang Saint-Alexis. Ce lot est actuellement situé dans la zone 321-RU.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1580, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT que le CCU fait une recommandation favorable pour ce dossier;

En conséquence:

2010-03-55

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 1580, rue Notre-Dame;

QUE la dérogation à pour but d'autoriser l'agrandissement du bâtiment qui fixerait la marge avant à 0,9 mètre.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 2680, RANG SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT que le CCU fait une recommandation favorable pour ce dossier;

En conséquence:

2010-03-56

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 2680, rang Saint-Jean;

QUE la dérogation à pour but de régulariser la localisation d'un bâtiment agricole existant avec une marge latérale à 3,65 mètres. Autoriser suite à une aliénation un bâtiment agricole existant avec une marge arrière de 0 mètre et une marge avant de 0 mètre.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 4 572 049 RANG SAINT-ALEXIS

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a accepté la précédente demande d'autorisation d'un usage conditionnel dans ce même projet;

CONSIDÉRANT que le CCU fait 2 recommandations pour ce projet et est favorable.

En conséquence:

2010-03-57

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE le conseil municipal autorise la construction d'un bâtiment accessoire dans la marge avant de 12,2 mètres par 24,4 mètres (ayant donc une superficie de 297 m²) et d'une hauteur de 6,4 mètres, pour une superficie totale de l'ensemble des bâtiments accessoires à 334 m²;

QUE le conseil municipal demande au promoteur du projet de respecter les 2 recommandations du CCU qui sont:

- ⇒ d'aménager la façade du garage avec 1 porte et 1 fenêtre;
- ⇒ d'aligner la façade arrière de la maison avec la façade arrière du garage.

DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ – DOSSIER 2680 RANG SAINT-JEAN

2010-03-58

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Michel Beaumier:

QUE le conseil municipal appuie la demande de monsieur Jean-Paul Martin concernant l'aliénation de ses lots pour en revendre une partie.

SOUSSIONS POUR LES PORTES AU GARAGE MUNICIPAL

2010-03-59

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Baril pour l'achat et la pose de 6 portes au garage municipal pour un total de 19 749,11 \$ plus les taxes applicables.

DEMANDE DE PAIEMENT DES SOMMES RETENUES – TRAVAUX DE VOIRIE – RANG SAINT-ALEXIS

CONSIDÉRANT qu'un montant de 100 000 \$ a été retenu pour la correction des travaux au rang Saint-Alexis;

CONSIDÉRANT que la compagnie Pagé construction fait une demande de diminution pour la retenue à 50 000 \$;

En conséquence:

2010-03-60

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur Mario Massicotte:

QUE le conseil municipal accepte de verser le 50 000 \$ à Pagé construction afin de diminuer la retenue à 50 000 \$ conditionnellement à une entente possible, qui sera confirmée suite à une rencontre entre les parties impliquées.

RÉSOLUTION POUR MANDATER UN ÉVALUATEUR POUR UNE PARTIE DU LOT 338

2010-03-61

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

QUE le conseil municipal mandate la firme André Leblanc et associé pour une évaluation d'une partie du lot 338 pour un montant de 1 500,00 \$ plus les taxes applicables.

RENOUVELLEMENT POUR L'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

2010-03-62

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

QUE le conseil municipal accepte l'ajustement pour l'inspection des bornes fontaines concernant le mandat quinquennal d'inspection au montant unitaire de 20,00 \$ par borne fontaine du lieu de 18,00 \$.

VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

ATTENDU QUE la municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible;

2010-03-63

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

QUE la municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à la Ville de Trois-Rivières dont le siège social est situé au 1325, Place de l'Hôtel de Ville C.P. 368 Trois-Rivières G9A 5H3 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

VERSEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE – 1 650,00 \$ (PAPETERIE ET ACHAT DE VOLUMES)

2010-03-64

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Desfossés, appuyée par madame la conseillère Sophie Gagnon:

QU'un montant de 1 400,00\$ soit versé à la bibliothèque de Saint-Maurice concernant l'achat de livres;

QU'un montant de 250,00 \$ soit versé à la bibliothèque de Saint-Maurice concernant l'achat de papeteries.

QUE les factures soient remises à la fin de l'année par la responsable à la secrétaire-trésorière.

DEMANDE DE PUBLICITÉ POUR L'EXPO HABITAT 2010

2010-03-65

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal ne donne pas suite à la demande.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE FESTIVAL DU LIVRE

2010-03-66

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal ne donne pas suite.

DEMANDE DE DON POUR LE 3^E COCKTAIL BÉNÉFICE THÉMATIQUE DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

2010-03-67

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal ne donne pas suite.

SOUSSIONS POUR LES DÉBITMÈTRES ET PIÉZOMÈTRE

2010-03-68

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Les compteurs Lecompte Ltée au coût de 3 500 \$ plus les taxes applicables concernant l'achat d'un débitmètre électromagnétique de 2", d'un débitmètre électromagnétique de 6" et d'un niveau mètre ultrasonique.

SOUSSIONS POUR LES CHANGEMENTS DE OFFICE ET AJOUT DE ADOBE + ORDINATEUR À L'AQUEDUC

2010-03-69

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte la proposition de modifications et l'achat de logiciel à faire sur les postes informatiques par Infoteck au montant de 2 932,50 \$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil municipal accepte l'achat d'un ordinateur portable pour les données au puit au montant de 545,72 \$ plus les taxes.

QUE le conseil municipal accepte la soumission d'approvisionnement Québec pour l'achat du logiciel Adobe pour 5 postes informatique au coût de 250,23 \$ par poste plus les taxes applicables.

SOUSSIONS POUR UN NOUVEAU PHOTOCOPIEUR

2010-03-70

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte la soumission de SBM groupe Dijitec pour le changement de photocopieur au montant de 329,95 \$ par mois plus les taxes applicables;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de SBM groupe Dijitec pour le contrat de service annuel au coût de 0,0095 \$ plus les taxes applicables pour la copie noir et blanc et 0,085 \$ pour la copie couleur.

SOUSSION POUR DES APPAREILS RESPIRATOIRES

2010-03-71

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal ne donne pas suite.

AVIS DE MOTION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-504 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 282

Monsieur le conseiller Michel Beaumier donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure le règlement numéro 2010-504 établissant la rémunération des membres du conseil municipal et abrogeant le règlement numéro 282.

RÉSOLUTION POUR ÉPANDAGE DES MATIÈRES FERTILISANTES

CONSIDÉRANT qu'une entreprise qui effectue l'épandage de matières résiduelles fertilisantes doit, au préalable, obtenir une autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

CONSIDÉRANT que dans son processus d'analyse d'une demande d'autorisation, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs exige, des autorités municipales, une attestation de conformité à l'effet que l'épandage des matières résiduelles fertilisantes ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que les municipalités n'ont pas la compétence pour évaluer la qualité des matières résiduelles fertilisantes ni pour évaluer les répercussions environnementales résultant de leur épandage sur des terres agricoles ou autres;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de s'assurer que la provenance des matières résiduelles fertilisantes, leur composition et leur épandage soient faits selon les

normes et critères qu'il a établis à cet effet et que cette pratique soit encadrée et suivie par les professionnels du ministère;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Maurice n'a aucun règlement portant sur l'épandage des matières résiduelles fertilisantes et, qu'à cet égard, elle n'a pas à attester de la conformité d'une demande portant sur cet objet;

2010-03-72

Par ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers que lors de la réception de toute éventuelle demande pour l'épandage de matières résiduelles fertilisantes:

1. La municipalité de Saint-Maurice puisse exiger du demandeur les renseignements qui leur permettent de connaître l'ampleur de ces activités sur leur territoire;

2. La municipalité de Saint-Maurice n'a pas à attester de la conformité d'une telle demande ni à répondre à des questions particulières relativement aux normes et critères du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs qui encadrent cette pratique;

3. La municipalité de Saint-Maurice puisse émettre un avis à l'effet qu'aucun règlement municipal ne régit l'épandage des matières résiduelles fertilisantes.

Il est également résolu que la présente résolution soit transmise à la MRC des Chenaux ainsi qu'à la direction régionale du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.

ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER

2010-03-73

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de monsieur Alexandre Bernier comme pompier volontaire.

DEMANDE DE DON DE LEUCAN

2010-03-74

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

QU'un montant de 50,00 \$ soit versé à Leucan.

DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA MAISON DE TRANSITION DE LA BATISCAN DE SAINT-STANISLAS

2010-03-75

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Mario Massicotte:

QU'un montant de 50,00 \$ soit versé à la Maison de Transition de Batiscan de Saint-Stanislas.

INSCRIPTION AUX COURS DE SÉCURITÉ ET TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION

2010-03-76

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal autorise messieurs Patrick Bédard, Christian Blais et Alain Normandin à assister à la formation «Cours de sécurité – Travaux publics et de construction » qui se tiendra à Notre-Dame du Mont-Carmel les 26 et 27 avril et 3 et 4 mai 2010;

QUE le conseil municipal paie l'inscription des candidats au coût de 341,92 \$ par personne et rembourse les frais inhérents à cette formation.

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MINISTRE JULIE BOULET
POUR LA RÉPARATION DE PONCEAU ET GARDE-FOU**

CONSIDÉRANT QUE le remplacement d'un ponceau au rang Sainte-Marguerite ainsi que la pose d'un garde fou sont une priorité pour la sécurité des automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE la pose de garde fou à la courbe de la rue Notre-Dame, entre le rang Sainte-Marguerite et le rang Saint-Félix est aussi une priorité pour la sécurité des automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité approprie déjà 27 % de son budget annuel pour les opérations au niveau des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le budget pour ces travaux en régie s'élève à 55 000,00\$;

EN CONSÉQUENCE:

2010-03-77

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal demande une aide financière à la ministre des Transports madame Julie Boulet afin de réaliser ces travaux au rang Sainte-Marguerite ainsi qu'à la rue Notre-Dame pour un montant de 55 000,00\$.

**DEMANDE DE PUBLICITÉ DU NOUVELLISTE POUR CAHIER SPÉCIAL
MRC DES CHENAUX**

2010-03-78

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseiller municipal autorise l'espace publicitaire au montant de 224,00 \$ plus les taxes pour le cahier spécial de la MRC des Chenaux conditionnellement à ce que les objectifs de ce cahier soient rencontrés pour la MRC.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 JANVIER 2010

La secrétaire-trésorière dépose pour consultation les états financiers au 31 janvier 2010.

ECHANGE DE LOGGERS POUR LES PUITES

2010-03-79

Il est proposé par monsieur Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte la vente des loggers achetés l'an passé à HGE pour un montant de 1 900,00 \$.

QUE le conseil municipal autorise l'achat de loggers au montant de 2 200,00 \$ plus les taxes applicables.

DÉPÔT DE LA LETTRE AU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT que le directeur du service incendie monsieur Sylvain Montreuil est présentement prestataire de la CSST pour son emploi;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose une lettre qu'elle a fait parvenir à monsieur Sylvain Montreuil.

En conséquence:

2010-03-80

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal demande à monsieur Sylvain Montreuil de ne plus avoir accès à la caserne ou tout autre endroit d'intervention tant qu'il sera prestataire de la CSST;

QUE le conseil municipal avise monsieur Sylvain Montreuil qu'il ne peut plus exercer son pouvoir de directeur du service incendie lors d'une intervention tant qu'il sera prestataire de la CSST;

QUE si par contre la CSST donne son accord écrit à monsieur Sylvain Montreuil d'exercer ses fonctions de directeur du service incendie, le conseil se penchera sur la question.

SOUSSION POUR UN SYSTÈME D'ALARME AU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

2010-03-81

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte la soumission d'Accessoire d'Alarme et d'incendie Idées...fil inc. concernant une protection contre le vol au centre de conditionnement physique au montant de 540,00 \$ plus taxes.

LETTRE DE MADAME RENÉE ARSENEAULT POUR UNE INVITATION LE 5 MARS

CONSIDÉRANT que l'AFÉAS région Mauricie a nommé comme présidente d'honneur madame Nancy Marcotte pour la journée internationale des femmes qui se tiendra le 5 mars 2010;

En conséquence:

2010-03-82

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal mandate la conseillère madame Angèle Desfossés à assister à cette journée et paie l'inscription de madame Angèle Desfossés au coût de 45,00 \$ pour la journée.

INFORMATION

1. Lettre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc concernant le certificat d'autorisation pour la canalisation d'une section de cours d'eau pour l'aménagement d'un débarcadère.
2. Lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant la demande de permis d'alcool de La Grondinoise.
3. Lettre du ministère Ressource naturelles et de la Faune concernant la mise en place de Plan directeur des sentiers récréatifs mauriciens, volet activités motorisées.
4. Lettre de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie concernant le prix Reconnaissance Mauriciennes d'influence.
5. Lettre de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy concernant leur Plan triennal 2010-2013.
6. Lettre de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy concernant leur Rapport annuel 2008-2009.
7. Lettre de la CSST concernant le Prix innovation en santé et sécurité du travail.
8. Document de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice concernant «Mai, mois de l'arbre et des forêts».
9. Information pour la Fête des voisins.
10. Bulletin Municipalité et Famille.
11. Résolution d'appui à Vidéotron de la MRC des Chenaux.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-03-83

Il est proposé unanimement:

QUE ladite séance soit close.

La signature apposée au bas du procès-verbal vaut pour chacune des résolutions.

Gérard Bruneau, maire

Andrée Neault, directrice générale
et secrétaire-trésorière